

Choisir son statut au terme du délai des 5 ans de conjoint collaborateur d'exploitation

PUBLIC CIBLE

Agricultrices et agriculteurs des Alpes Maritimes et départements limitrophes

OBJECTIFS

L'objectif général est d'identifier les caractéristiques et enjeux des statuts pour se situer et choisir un statut au terme du délai des 5 ans du statut de collaborateur d'exploitation.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

La réforme du statut de collaborateur d'exploitation
La dérogation au délai de 5 ans
Le décompte du délai de 5 ans
Les différents statuts possibles : salariat, chef d'exploitation à titre individuel, associé dans une société, co-exploitant entre époux
La comparaison des statuts
Simulation appliquée
Quizz et questionnaire de satisfaction

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation orale
Documentation
Echanges interactifs
Groupe de travail en groupe

MOYENS MATÉRIELS

Paperboard, power point

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Quizz individuel

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR PACA
93840372284

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Alpes-Maritimes

DURÉE : 0,5 jour(s)

DATE LIMITE : 02/10/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	75 €
Non adhérent	75 €
Non agricole	75 €

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Oriane Mertz
oriane.mertz@ardearpaca.org
ARDEAR PACA
Maison du Paysan
ZAC de la Gueiranne
83340 LE CANNET DES MAURES

SATISFACTION : 92 % sur l'ensemble des formations ARDEAR PACA 2024-2025

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
08/10/2026	Alpes-Maritimes	Oriane Mertz, ARDEAR PACA

THÈMES

Gestion d'entreprise

Choisir son statut au terme du délai des 5 ans de conjoint collaborateur d'exploitation

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))